

Programme ESG de GMP



Generic Medical Partners
Partenaires Médicaux Génériques

PARTENAIRES MÉDICAUX GÉNÉRIQUES INC.
PROGRAMME ESG DE GMP

Programme ESG de GMP

Partenaires Médicaux Génériques Inc.

Objectif : Le présent manuel ESG a pour objectif de définir l'engagement de Partenaires Médicaux Génériques Inc. en faveur de pratiques éthiques, durables et responsables dans les domaines environnemental, social et de gouvernance.

Partenaires Médicaux Génériques Inc. s'engage à :

- promouvoir le bien-être social;
- réduire au minimum notre impact sur l'environnement;
- respecter des normes rigoureuses en matière de gouvernance et d'éthique.

L'importance des critères ESG

Chez Partenaires Médicaux Génériques Inc., les critères ESG ne sont pas une simple considération secondaire : ils constituent la pierre angulaire de notre modèle économique et guident chacune de nos décisions, de la R&D à la distribution. En tant qu'acteur de premier plan dans le secteur pharmaceutique, nous sommes conscients de notre responsabilité de protéger la planète, de promouvoir la santé des communautés et de respecter les normes éthiques les plus strictes. Notre engagement en faveur des critères ESG garantit non seulement la conformité, mais aussi la résilience dans un monde en constante évolution, où le développement durable est essentiel à la réussite à long terme. Nous abordons les questions ESG avec la même rigueur et la même discipline que celles que nous appliquons à la science, afin de garantir que nos activités soient adaptées aux défis de l'avenir et qu'elles bénéficient de la confiance des patients, des autorités de réglementation et de nos partenaires.

En intégrant les critères ESG à notre ADN, nous renforçons notre position sur le marché en tant qu'entreprise « requin taureau » : agile, puissante et **résolument déterminée à faire ce qui est juste**. Nous sommes conscients que les acheteurs et les intervenants du secteur de la santé attendent de leurs partenaires qu'ils protègent l'environnement, apportent une valeur sociale et agissent avec intégrité. Notre stratégie ESG est conçue précisément pour cela : proposer des solutions fiables, durables et innovantes qui ont un impact significatif pour les patients et les communautés du monde entier.

Portée : Cette disposition s'applique à l'ensemble des employés, partenaires, consultants et sociétés affiliées de GMP.

Environnemental

Engagement environnemental :

- Engagée à réduire notre empreinte environnementale dans tous nos domaines d'activité.
- Favoriser la collaboration virtuelle et réduire au minimum les réunions en présentiel inutiles.
- Désigner les mercredis comme jours de présence principale au bureau afin de réduire les émissions liées aux déplacements.

Objectifs environnementaux :

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 45 % d'ici 2030**, en prenant l'année civile 2026 comme référence — ce qui reflète les tendances du secteur, où les entreprises pharmaceutiques de taille moyenne visent des réductions de 40 à 55 % d'ici 2030.
- **Les sites de production de GMP réduiront leurs émissions de GES de 100 % (niveau de référence de 2020) à 60 % d'ici 2050**, en suivant une feuille de route structurée de réduction applicable à l'ensemble de leurs activités mondiales.
- **Toutes les chaînes de production de GMP atteindront la neutralité carbone entre 2032 et 2050**, en fonction des infrastructures et des politiques énergétiques locales.
- **Réduire de 30 % la consommation d'eau et la production de déchets dangereux d'ici 2030, dans tous les services.**

Opérations durables :

- Des processus de production économes en énergie intégrés aux activités quotidiennes.
- Priorité accordée aux emballages durables afin de réduire le gaspillage de matériaux.
- Mise en œuvre de politiques de transport écologiques et de regroupement des expéditions.
- GMP met en œuvre les bonnes pratiques de fabrication afin de regrouper les expéditions et d'optimiser les volumes de commandes, ce qui permet de réduire la fréquence des livraisons et les émissions.

Conformité environnementale :

- Respect total de toutes les lois et réglementations environnementales applicables (locales, nationales et internationales).
- Des audits internes et externes réguliers visant à garantir la conformité et à identifier les axes d'amélioration.

- Les produits dont la date de péremption approche ou qui sont destinés à être donnés sont proposés à des organisations caritatives internationales reconnues par le biais de canaux approuvés par GMP.

Collaboration avec l'industrie :

- Membre de l'**Association pour la gestion responsable de la santé (HPSA)**.
- GMP soutient activement les initiatives pharmaceutiques écologiques et participe à des programmes de gestion responsable visant à assumer ses responsabilités en matière de fin de vie des produits.

Chez Partenaires Médicaux Génériques Inc., nous nous engageons à réduire notre empreinte environnementale à tous les niveaux de nos activités. Nos **objectifs en matière de réduction de l'impact climatique** consistent notamment à limiter au maximum les réunions physiques inutiles, à favoriser la collaboration à distance dans la mesure du possible et à faire du mercredi notre principale journée de réunions au bureau. Cette approche ciblée permet de réduire les émissions liées aux déplacements tout en préservant l'efficacité du travail d'équipe.

Nous avons fixé des **objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre**, qui prévoient notamment de regrouper les réunions de l'entreprise sur des jours fixes, de réduire considérablement les déplacements du personnel à Toronto et de diminuer notre empreinte carbone liée aux transports. De plus, nous mettons l'accent sur une **chaîne d'approvisionnement responsable** en appliquant les principes des bonnes pratiques de fabrication (BPF) afin d'optimiser l'acheminement et le regroupement des commandes. En acheminant davantage de marchandises en un nombre réduit d'expéditions, nous limitons les livraisons inutiles et réduisons notre empreinte carbone globale.

Enfin, nous prenons très au sérieux la gestion responsable de nos produits, y compris la **gestion de leur fin de vie**. Dans la mesure du possible, les produits dont la date de péremption approche ou qui sont destinés à être donnés sont proposés à des organisations caritatives internationales reconnues par le biais de canaux approuvés par GMP, afin de garantir que ces ressources profitent aux communautés dans le besoin plutôt que de finir dans les flux de déchets. Ces mesures contribuent collectivement à notre mission visant à mettre en place une activité pharmaceutique plus écologique et plus durable.

Responsabilité environnementale – Logistiques durables

Partenaires Médicaux Génériques Inc. (GMP) est consciente de l'impact environnemental lié au transport international des produits pharmaceutiques, en particulier dans les conditions contrôlées et réglementées nécessaires au maintien de l'intégrité des produits.

Pour ce faire, GMP intègre des **pratiques logistiques écologiques** dans sa chaîne d'approvisionnement en travaillant exclusivement avec des transitaires qui appliquent **des frais de durabilité « VERTS »** sur tous les envois entrants **par voie aérienne et maritime**.

Ces partenaires proposent des programmes structurés en matière de développement durable, conçus pour **mesurer, optimiser et réduire les émissions liées au transport**, notamment :

- **Tableaux de bord de suivi des émissions** permettant de surveiller les émissions de CO₂ liées au transport aérien et maritime
- **Outils d'optimisation des transports** permettant de choisir des itinéraires et des modes de transport moins polluants
- **Programmes de compensation carbone**, en faveur des carburants durables (SAF) et des carburants marins alternatifs
- Cadres certifiés en matière de développement durable (par exemple, les notations EcoVadis et la participation au programme Clean Cargo)

L'approche de GMP comprend :

- Faire appel à des partenaires logistiques qui **perçoivent et répercutent les suppléments liés au développement durable**
- Soutenir les **initiatives en faveur de transports à faibles émissions** tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales
- Participer activement à des programmes visant à **réduire les émissions liées au transport de marchandises à la source (*insetting*)**
- Reconnaître et réduire l'impact environnemental de la **distribution pharmaceutique à température contrôlée**

En ce qui concerne le fret aérien, GMP travaille avec des partenaires chez lesquels les **frais de durabilité VERTS varient en fonction de la taille, du poids et de la configuration des palettes de l'envoi**, allant généralement d'environ **2,49 \$ à 500 \$ par envoi**.

D'après les données relatives aux expéditions entrantes, GMP a **contribué à hauteur d'au moins 11 200,00 \$ par an** aux frais liés au développement durable VERT dans l'ensemble de ses opérations logistiques. Cela témoigne de **l'engagement financier** constant de GMP **en faveur de la responsabilité environnementale** et des pratiques durables dans la chaîne d'approvisionnement.

Social

Accès et équité

- La responsabilité sociale est un pilier fondamental de la mission de GMP, qui vise à améliorer la santé mondiale.

- Engagés en faveur de **l'accès des patients aux médicaments et de leur accessibilité financière**, nous veillons à ce que tous les patients, quelle que soit leur situation économique, puissent bénéficier de produits de haute qualité.
- Accorde la priorité à l'accessibilité financière et à la stabilité de l'approvisionnement afin d'instaurer un climat de confiance avec les patients, les soignants et les systèmes de santé.

Diversité, équité et inclusion (DEI)

- DEI fait partie intégrante de la culture de GMP :
 - L'inclusion fait partie de notre quotidien.
 - La diversité est reconnue comme un atout stratégique.
- La culture d'entreprise favorise l'équité, l'égalité des chances et le respect à tous les niveaux.

Droits de l'homme et éthique du travail

- Un profond respect des droits de l'homme ; les atouts et les contributions de chacun sont valorisés et reconnus à tous les niveaux de l'organisation.
- GMP applique une **politique de tolérance zéro stricte en matière de travail des enfants** dans l'ensemble de ses activités mondiales et auprès de tous ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement.
- **Le respect de la présente politique constitue une obligation contractuelle impérative** pour tous les fournisseurs, fabricants et partenaires affiliés. Tous les accords conclus avec des tiers interdisent expressément le recours au travail des enfants et exigent le respect des législations nationales et des normes internationales applicables, y compris les conventions de l'OIT. Cela fait partie des exigences contractuelles de GMP.
- En totale conformité avec les **conventions de l'OIT** et l'ensemble de la législation locale applicable en matière de travail.

Éthique clinique et attention axée sur le patient

- Tous les essais cliniques, y compris les **études de bioéquivalence (EB)**, sont menés au Canada dans le respect des normes éthiques les plus strictes.
- Le **développement de médicaments centré sur le patient** garantit que les traitements sont conçus pour répondre aux besoins réels des patients.
- Des **contrôles rigoureux de la sécurité et de la qualité des produits** sont effectués tout au long du processus de développement et de la chaîne d'approvisionnement.

Formation et engagement

- Un **engagement actif des parties prenantes** grâce à des réunions annuelles en présentiel avec les fournisseurs et à une collaboration continue visant à harmoniser les objectifs ESG et à mesurer les progrès réalisés.

Chez Partenaires Médicaux Génériques Inc., la responsabilité sociale est un pilier fondamental de notre mission visant à améliorer la santé dans le monde entier. Nous nous engageons à promouvoir des stratégies visant à **améliorer l'accès des patients aux médicaments et à garantir des prix abordables**, afin que tous les patients puissent bénéficier de produits pharmaceutiques de haute qualité, quelle que soit leur situation financière. En accordant la priorité à l'accessibilité financière et à la stabilité de l'approvisionnement, nous renforçons la confiance des patients, des soignants et des systèmes de santé.

Diversité, équité, et inclusion (DEI) font partie intégrante de notre ADN d'entreprise. GMP considère l'inclusion comme une norme culturelle quotidienne et la diversité comme un atout stratégique. Cet engagement nous permet de nous concentrer en toute confiance sur d'autres priorités ESG, sachant que notre culture d'entreprise favorise déjà l'équité, l'égalité des chances et le respect. De plus, nous défendons le **respect des droits de l'homme** en valorisant la contribution unique de chaque membre de l'équipe. Chez GMP, les atouts de chacun sont mis en valeur, et tous les employés sont invités à apporter une contribution significative, conformément à notre conviction que la performance et la reconnaissance vont de pair.

Partenaires Médicaux Génériques Inc. applique une stricte **politique de tolérance zéro en matière de travail des enfants** dans l'ensemble de ses activités et tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons à défendre les droits des enfants et à respecter les normes internationales du travail, notamment celles définies par **l'Organisation internationale du travail (OIT)**, ainsi que toutes les législations nationales applicables dans les régions où nous exerçons nos activités ou nous approvisionnons en matières premières.

Nous menons des **essais cliniques respectueux de l'éthique** au Canada, notamment des études de bioéquivalence (EB) et des analyses de laboratoire, en veillant au respect des normes éthiques les plus strictes et en obtenant le consentement pleinement éclairé des patients. Notre approche du **développement de médicaments centrée sur le patient** privilégie les traitements qui répondent véritablement aux besoins des patients, en favorisant leur santé et leur qualité de vie. Afin de respecter les normes de sécurité les plus strictes, nous effectuons des **contrôles rigoureux de la sécurité et de la qualité de nos produits** à chaque étape de nos processus.

De plus, nos **programmes de formation destinés aux employés** sont conçus pour intégrer les principes ESG, afin de garantir que le personnel comprenne et promeuve des pratiques responsables et éthiques dans son travail quotidien. Enfin, nous accordons la priorité à **l'engagement des parties prenantes** et entretenons des partenariats actifs avec nos fournisseurs grâce à des réunions annuelles en présentiel et à un dialogue permanent. Ces sessions abordent les priorités ESG, évaluent les progrès réalisés et renforcent notre engagement commun en matière de responsabilité sociale.

Gouvernance

Conformité réglementaire

- Un cadre de gouvernance solide sous-tend la stratégie ESG de GMP.
- Respect total des directives des autorités sanitaires internationales, notamment :
 - **FDA** (*U.S. Food & Drug Administration* - Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux)
 - **EMA** (*European Medicines Agency* - Agence européenne des médicaments)
 - Programmes de préqualification de l'**OMS**.
 - **Santé Canada**
- Les opérations de GMP respectent les normes internationales en matière de qualité, d'éthique et de sécurité.

Préparation aux situations d'urgence

- Mise en place d'un **plan global d'intervention en cas de catastrophe naturelle et de pandémie**.
- Des niveaux d'inventaire élevés sont maintenus chez **Accuristix (entrepôt central)** et **RCDP (site décentralisé)**.
- Assure la continuité de l'approvisionnement et une distribution rapide en cas d'urgence.

Rapports et transparence

- Engagement en faveur d'une **publication transparente des données ESG** et d'une obligation de rendre compte.
- Suivi des **indicateurs clés de performance (KPI)** ESG dans les domaines environnemental, social et de la gouvernance.
 - Les objectifs en matière d'indicateurs clés de performance (KPI) sont en vigueur depuis janvier 2026 et s'alignent sur le cycle ESG interne de GMP, qui suit l'année civile.
- Le **rapport annuel sur l'ESG et le développement durable** est publié chaque année en janvier et rend compte des performances de l'année civile précédente.

Amélioration continue

- **Formation continue en matière d'ESG pour les employés** afin de renforcer les compétences internes et de sensibiliser le personnel.
- Mise en œuvre d'**initiatives en matière de performance ESG** afin de suivre les progrès réalisés et d'optimiser l'impact.

- Engagement à faire évoluer nos pratiques conformément aux attentes des parties prenantes et aux meilleures pratiques du secteur.

Chez Partenaires Médicaux Génériques Inc., un cadre de gouvernance solide constitue le fondement de notre stratégie ESG. Nous veillons au strict respect des **réglementations établies** par les organismes et normes internationalement reconnus, notamment la FDA, l'EMA, les programmes de préqualification de l'OMS et d'autres autorités compétentes. Les pratiques de GMP sont pleinement conformes à ces normes afin de garantir la qualité des produits, la sécurité des patients et le respect de l'éthique dans l'ensemble des activités.

Nous disposons également d'un **plan complet de préparation aux situations d'urgence** afin de garantir la continuité de l'approvisionnement en produits en cas de catastrophe naturelle ou de pandémie. Ce plan s'appuie sur la stratégie de gestion des inventaires de GMP, les marchandises étant stockées de manière centralisée dans l'entrepôt d'**Accurstix** et également distribuées par **RCDP**. Les niveaux d'inventaire élevés sur ces différents sites nous permettent de réagir rapidement aux demandes de distribution et d'assurer un approvisionnement ininterrompu aux patients et à nos partenaires en cas d'urgence.

Nous soulignons que la **communication d'informations et la transparence** sont des éléments essentiels de notre stratégie de gouvernance, contribuant ainsi à instaurer la confiance et à garantir la responsabilité. GMP assurera le suivi et rendra compte **d'indicateurs clés de performance (KPI)** clairement définis concernant nos priorités en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance. Les objectifs et les critères de référence spécifiques seront fixés d'ici janvier. Afin de garantir la cohérence et la clarté, les indicateurs clés de performance ESG de GMP suivront un **cycle de production de rapports basé sur l'année civile**, les résultats étant publiés chaque année en **janvier** et les nouveaux indicateurs étant communiqués pour l'année à venir.

Notre engagement en faveur de **l'amélioration continue** garantit que nos pratiques ESG évoluent au rythme des nouvelles attentes et des meilleures pratiques. Cela comprend des formations régulières sur les critères ESG destinées au personnel afin de le sensibiliser et de renforcer ses compétences, ainsi que des **initiatives spécifiques** visant à mesurer, évaluer et améliorer notre impact **en matière d'ESG**. En renforçant ces normes, Partenaires Médicaux Génériques Inc. fait preuve de résilience, de transparence et d'un engagement en faveur d'un leadership éthique dans le secteur pharmaceutique.

Achats auprès des communautés autochtones et soutien aux fournisseurs

Partenaires Médicaux Génériques Inc. (GMP) s'engage à promouvoir **la diversité des fournisseurs et la participation économique inclusive** à travers ses pratiques d'approvisionnement.

GMP soutient activement les entreprises détenues par des Autochtones en s'approvisionnant en fournitures opérationnelles et professionnelles auprès de partenaires tels que eSupply Canada. Grâce à cet engagement, GMP contribue à la croissance, à la durabilité et à l'autonomisation économique des communautés autochtones partout au Canada.

L'approche de GMP comprend :

- Privilégier les **fournisseurs appartenant à des Autochtones et issus de la diversité**, lorsque cela est possible sur le plan opérationnel.
- Intégrer les **questions relatives à la diversité des fournisseurs** dans le processus décisionnel en matière d'approvisionnement.
- Soutenir le **développement économique et le renforcement des capacités au sein des communautés autochtones**.
- Promouvoir **un accès équitable aux marchés publics**.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des engagements ESG plus larges de GMP visant à :

- Promouvoir **la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI)** tout au long de sa chaîne de valeur.
- Renforcer **les pratiques d'approvisionnement éthiques et responsables**.
- Favoriser **des partenariats durables, axés sur la communauté**.

GMP reconnaît qu'une réconciliation véritable passe par la participation économique et s'engage à renforcer son soutien aux fournisseurs autochtones dans le cadre de sa stratégie ESG à long terme.

Étapes clés

Afin de garantir la responsabilité et de suivre les progrès, Partenaires Médicaux Génériques Inc. a défini les étapes clés suivantes en matière d'ESG. Ces calendriers permettront à nos équipes et à nos parties prenantes de suivre les progrès réalisés et d'identifier les possibilités d'amélioration :

Publication du rapport annuel sur l'ESG et le développement durable :

- Mis à jour en avril 2026. Prochaine révision prévue pour 2027.

Examens de la performance ESG par le conseil d'administration :

- Réalisée chaque année, la prochaine révision étant prévue pour janvier 2027.

Audit ESG réalisé par un organisme tiers :

- Des audits externes sont réalisés **tous les deux ans au mois de mars**, deux mois après la publication des indicateurs clés de performance (KPI).

Finalisation et publication des indicateurs clés de performance :

- Les indicateurs clés de performance ESG sont finalisés et publiés chaque année en janvier dans le cadre du cycle annuel de GMP.

Révision du plan de préparation aux situations d'urgence :

- Prochaine mise à jour prévue pour octobre 2026.
- Garantit la capacité de GMP à adapter ses activités et à réagir rapidement en cas de pénurie ou de problèmes d'approvisionnement.

Ces étapes clés seront mises à jour régulièrement afin de s'assurer qu'elles restent en phase avec l'évolution des exigences ESG, les attentes des parties prenantes et les obligations réglementaires.

Plan de reprise après sinistre et de continuité des activités

Partenaires Médicaux Génériques Inc. (GMP) dispose d'un plan complet de **reprise après sinistre et de continuité des activités (DRP/DCP)** visant à garantir la résilience

opérationnelle, la sécurité des patients et l'approvisionnement ininterrompu en produits pharmaceutiques essentiels en cas d'urgence ou de perturbations imprévues.

Un **plan de reprise après sinistre confidentiel** a été officiellement élaboré et est géré en interne afin de protéger les informations sensibles d'ordre opérationnel, logistique et réglementaire. Ce document n'est accessible qu'au personnel autorisé et est activé en fonction des besoins.

Ce plan est mis en œuvre sous la **supervision directe du président**, avec des responsabilités hiérarchiques et des protocoles d'escalade clairement définis.

Gouvernance et structure de direction

- Le **président** assume la responsabilité finale de la gestion des interventions en cas de catastrophe et de la mise en œuvre des mesures de relèvement.
- Un groupe de **délégués prédéfinis**, nommés par le président, est chargé de diriger les principaux domaines fonctionnels en cas de perturbation.
- Les délégués sont répartis entre les fonctions clés, notamment :
 - Chaîne d'approvisionnement et logistique
 - Assurance qualité et conformité réglementaire
 - Coordination des opérations et de la production
 - Technologies de l'information et intégrité des données
 - Communication et dialogue avec les parties prenantes

Rôles et responsabilités

- Les délégués sont habilités à prendre des **décisions opérationnelles urgentes** dans leurs domaines respectifs
- Chaque délégué veille au **respect d'une chaîne de commandement claire et s'assure de disposer d'un personnel de remplacement**
- Les responsabilités comprennent la réduction des risques, la coordination des mesures prises en la matière et le maintien de la conformité réglementaire en cas de perturbations

Éléments clés du plan

- **Identification des risques et évaluation de leur impact** sur les fonctions opérationnelles essentielles
- **Mesures visant à assurer la continuité des inventaires et de l'approvisionnement**, notamment la constitution d'inventaires de sécurité et la mise en place de stratégies d'approvisionnement alternatives

- **Protocoles de protection des données et de reprise informatique** visant à garantir l'intégrité et l'accessibilité du système
- **Cadre de communication d'urgence** destiné aux équipes internes, aux partenaires et aux autorités de régulation
- **Plans d'urgence relatifs aux installations et à l'exploitation**, y compris les canaux de distribution de secours

Mesures proactives visant à assurer la continuité de l'approvisionnement

En mars 2026, GMP a relevé les principaux défis logistiques mondiaux en anticipant les pénuries potentielles de produits afin d'en atténuer les effets. Dès les premiers signes d'une rupture d'approvisionnement à moyen ou long terme en produits GMP, des mesures d'atténuation ont été immédiatement mises en œuvre afin de garantir la **continuité de l'approvisionnement des réseaux hospitaliers**. Ces mesures renforcent l'engagement de GMP en faveur de l'identification précoce des risques, d'une réaction rapide et d'un accès ininterrompu des patients aux médicaments essentiels.

Tests et amélioration continue

- Le plan de reprise après sinistre est **réexaminé et testé régulièrement** afin d'en garantir l'efficacité
- Les enseignements tirés des simulations et des événements réels sont pris en compte dans le cadre d'un processus d'amélioration continue
- Les délégués suivent **régulièrement des formations** et reçoivent **des mises à jour** afin de rester opérationnels

Fréquence des contrôles et des révisions

- Le **président organise chaque trimestre des réunions officielles consacrées à l'examen des plans de gestion des catastrophes et de continuité des activités**, qui ont lieu au cours de la **première semaine de chaque trimestre**
- Ces réunions permettent d'évaluer l'exposition aux risques, l'état de la continuité de l'approvisionnement et le niveau global de préparation
- Le plan de reprise après sinistre est **réexaminé et testé régulièrement**, et des améliorations sont apportées en permanence en fonction des conclusions tirées
- Les délégués suivent **régulièrement des formations** et reçoivent **des mises à jour** afin de rester opérationnels

Rôles et responsabilités

Conseil d'administration et direction générale

- Assurer la supervision stratégique des initiatives ESG.
- Intégrer les critères ESG dans le processus décisionnel et la gestion des risques de l'entreprise.
- Approuver les objectifs ESG, les budgets et les évaluations annuelles des performances.
- Veiller à ce que les priorités ESG soient en adéquation avec les objectifs commerciaux à long terme.

Comité ESG / Responsable ESG

- Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie ESG.
- Suivre l'évolution de la réglementation et les tendances en matière d'ESG.
- Coordonner les initiatives ESG transversales entre les différents services.
- Superviser les rapports ESG et les audits ainsi que les évaluations réalisées par des tiers.
- Maintenir l'engagement des parties prenantes sur les questions ESG.

Production de rapports et transparence

- Rapport ESG annuel
- Audits par les tiers
- Séances de dialogue et de consultation avec les parties prenantes
- Mises à jour régulières sur les indicateurs clés de performance ESG

Amélioration continue

- Révision des politiques ESG
 - Retour d'information à l'intention du personnel et des parties prenantes
 - Investissement dans l'innovation et les meilleures pratiques en matière d'ESG.
-